

Encore une nouvelle activité aux RSSB : le P.A.E. (Pédalo Assisté par Eolienne).

L'hiver étant terminé, il est temps pour nous de découvrir cette nouvelle activité, qui présente de nombreux avantages, et bénéficie des derniers progrès technologiques : en effet, chacun a pu constater que le pédalo « ordinaire », bien que présentant un aspect ludique, est d'autant plus délicat à pratiquer que la houle, si souvent présente sur le Bassin, contrarie fréquemment le cap que l'on désire suivre. Mais l'apport de l'énergie éolienne compense ce léger inconvénient.

Plusieurs modèles sont apparus récemment sur le marché, aptes à satisfaire tous les budgets. Nous en avons sélectionné trois :

Le modèle « économique », qui s'appuie sur un canot pneumatique sur lequel un vélo classique a été fixé, ainsi qu'une éolienne légère originellement prévue pour être montée sur un toit, présente l'avantage de la légèreté. De plus si le vélo est remplacé par un VAE (Vélo à Assistance Electrique), l'électronique et la batterie sont incluses à moindres frais. Par contre, le centre de gravité élevé nécessite une certaine agilité de la part du pédaleur, qui risque être renversé par les embruns.



Le modèle « récup », qui, comme son nom l'indique, est constitué par un pédalo traditionnel sur lequel on a installé une éolienne également traditionnelle, issue des constructions de nos aïeux (souvent dédiées au pompage de l'eau des puits – n'oublions pas que jusque dans les années 50, l'eau courante n'était pas la règle sur nos communes-). Le principal reproche que l'on peut faire à ce modèle est l'absence de protection autour de l'hélice, qui pose un problème de sécurité pour les usagers.



Le modèle « luxe », avec une éolienne moderne entièrement protégée par un carter métallique, beaucoup plus robuste que les deux autres, est mieux adapté à une utilisation par plusieurs pédaleurs. Evidemment, le budget s'en ressent. Mais ce modèle devrait permettre aux plus téméraires d'atteindre aisément depuis nos ports l'île aux Oiseaux, objectif tant convoité par les plaisanciers.



Nous serions heureux d'obtenir les avis de nos lecteurs, afin qu'un ou des choix puissent être effectués par le club.

J.B Chauvin 01/04/2025